

DEMANDE DE PRÉT ÉQUIPEMENT MÉNAGER

LES CONDITIONS D'OCTROI



- Vous devez être allocataire de la Caf de la Drôme et percevoir des prestations à caractère familial (au titre des enfants).
- Les prêts sont accordés aux familles dont le **quotient familial (Qf) est inférieur ou égal à 940€**.
- Si vous êtes sous tutelle, votre demande ne sera prise en compte que si vous fournissez l'accord de votre Tutelle.

A remplir par l'allocataire :

Votre n° allocataire : _____

Vos nom et prénom : _____

Votre adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Votre n° de téléphone : _____

LES ÉQUIPEMENTS (achat d'appareils d'occasion possible auprès des revendeurs professionnels à condition que le matériel présente des garanties suffisantes copie de la garantie exigée).

Pour le matériel informatique, seules les familles allocataires avec au moins un enfant à charge en âge d'être à l'école élémentaire, au collège ou au lycée peuvent y prétendre (un seul équipement par famille).

Les équipement(s) et service demandé(s) : (à cocher)

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Sèche-linge | <input type="checkbox"/> Matériel de puériculture (poussette (châssis, nacelle, coques/cosy, hamac), siège auto, porte bébé/écharpe de portage, baignoire, transat) | <input type="checkbox"/> Appareil de chauffage |
| <input type="checkbox"/> Lave-vaisselle | | <input type="checkbox"/> Appareil de cuisson (plaqué de cuisson gazinière micro-onde) |
| <input type="checkbox"/> Lave-linge | | |
|
 | | |
| <input type="checkbox"/> Aspirateur | <input type="checkbox"/> Literie (cadre de lit, matelas, sommier, canapé-lit, clic-clac) | <input type="checkbox"/> Meuble de rangement |
| <input type="checkbox"/> Machine à coudre | <input type="checkbox"/> Table et/ou chaises (tout type de table y compris les bureaux - chaises d'intérieur, tabourets, poufs, chaises de bureau) | <input type="checkbox"/> Livraison |
|
 | | |
| <input type="checkbox"/> Congélateur | <input type="checkbox"/> Ordinateur portable ou ordinateur fixe (écran, unité centrale, clavier, souris) avec si besoin disque dur externe et/ou clé USB | |
| <input type="checkbox"/> Réfrigérateur | | |

MONTANT DU PRÉT ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

- Le montant maximum du prêt est fixé à : 450 euros ou 600 euros pour les familles de trois enfants et plus (au titre des prestations).
- Le prêt sera remboursé dans un délai de 12 mois maximum, ou de 24 mois pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 359 € ou pour les familles de trois enfants et plus.
- Les mensualités seront retenues chaque mois sur les prestations familiales.

Le nombre de mensualités souhaité = _____

(12 mois maximum ou 24 si famille de 3 enfants et plus ou dont le QF est inférieur ou égal à 359 €)

Emplacement réservé à la Caf -
DEQUIP 2024

DEQUIP



COMMENT PROCÉDER ?

❶ La demande

Vous devez retourner la présente demande remplie et signée à la Caf avec un DEVIS/FACTURE PRO-FORMA ou une FACTURE/BON DE COMMANDE (faisant apparaître les 10% minimum à votre charge) établi par le fournisseur.

C'est sur la base de ces documents que votre demande sera étudiée et que le prêt sera éventuellement accordé. Toute modification ultérieure du type d'appareil pourra entraîner l'annulation du prêt.



Dans le cas où vous fournissez une facture ou un bon de commande, la responsabilité de la Caf ne pourrait être engagée si la décision devait être défavorable ou prise à une hauteur de financement inférieure au montant demandé.

❷ La décision

Après étude de la demande, vous serez notifié par écrit de la décision. S'il s'agit d'un accord, vous recevrez 2 exemplaires d'une offre préalable de prêt **valable 2 mois**. Vous devrez signer ces 2 exemplaires.

❸ Le paiement du prêt

- Si vous avez fourni un devis/facture pro-forma avec votre demande (étape 1 ci-dessus), vous vous présenterez chez votre fournisseur muni d'un exemplaire de l'offre préalable de prêt signée que vous lui remettrez.

Après votre paiement du solde (**10% minimum à votre charge**), le fournisseur établira la FACTURE DEFINITIVE (qui devra être strictement conforme au devis – mêmes articles et au même prix) qu'il nous fera parvenir IMPERATIVEMENT accompagnée de l'exemplaire du contrat que vous avez signé.

- Si vous avez fourni une facture/bon de commande avec votre demande (étape 1 ci-dessus), vous nous enverrez directement un exemplaire du contrat de prêt que vous avez signé.

Attention à ne pas dépasser les 2 mois de validité de l'offre de prêt ce qui entraînerait l'annulation de l'accord.

Dès réception de ces documents, la Caf procédera au paiement du prêt DIRECTEMENT au fournisseur.

❹ Le retrait des marchandises

Une fois que la Caf a procédé au règlement, vous recevrez une notification de paiement pour information qui vous permettra de récupérer l'équipement au magasin.

Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ?

OUI NON

Etes-vous bénéficiaire d'un plan de Surendettement ?

OUI NON



NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UN DEVIS/FACTURE PRO-FORMA OU UNE FACTURE/BON DE COMMANDE À CETTE DEMANDE

Les éléments inscrits sur le devis devront correspondre aux mentions figurant sur la facture définitive sous peine de rejet du dossier ou d'annulation du contrat.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur cette demande et donne l'autorisation à la Caf de la Drôme de consulter le FICP (fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers) si nécessaire.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

Emplacement réservé à la Caf -

DEQUIP 2024

DEQUIP

